




## PROGRAMME DE FORMATION

<b>INTITULE DE L'ACTION</b>	<p style="text-align: center;"><b>CCS « Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile »</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Du TITRE PROFESSIONNEL « ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES »</b>  <i>Titre de niveau 3 délivré par le Ministère chargé de l'Emploi – RNCP 4821</i></p>
<b>PUBLIC CONCERNE, NOMBRE</b>	<p>Toute personne titulaire du Titre professionnel d'Assistant(e) de vie aux familles          Capacités : 12 places</p>
<b>PRE REQUIS</b>	<p>Etre titulaire du titre « ADVF »</p>
<b>MODALITES D'ACCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien individuel de confirmation du projet et vérification des prérequis</li> </ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<p><b>Finalité de la formation:</b>  <i>Permettre à l'ADVF d'intervenir de façon adaptée auprès des personnes en situation de handicap en développant des habilités complémentaires et spécifiques en lien avec le handicap.</i></p> <p><b>Les objectifs de formation :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prendre en compte la personne en situation de handicap dans son cadre de vie et en lien avec son entourage</li> <li>2. Aider la personne en situation de handicap à maintenir le lien social et l'accompagner dans la réalisation de son projet professionnel</li> <li>3. Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne en situation de handicap</li> </ol>
<b>CONTENU DE LA FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le cadre juridique</li> <li>• Le concept du handicap, les différents types de handicap</li> <li>• L'inclusion</li> <li>• Le projet de vie</li> <li>• Le quotidien des personnes et l'adaptation</li> <li>• Les gestes et le matériel spécifiques...</li> </ul>
<b>MODALITES PEDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodologie, Cours théorique, pratique, analyse de pratique, mise en situation, pédagogie active, pédagogie d'alternance</li> </ul>
<b>COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en compte la personne en situation de handicap dans son cadre de vie et en lien avec son entourage.</li> <li>• Aider la personne en situation de handicap à maintenir le lien social et l'accompagner dans la réalisation de son projet de vie</li> <li>• Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la personne en situation de handicap Adopter une posture de service orientée vers la personne aidée.</li> </ul>

<b>DUREE &amp; DATES</b>	<p><b>Prochaine session : Du 27 aout au 24 septembre 2021 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d’heures au centre : 80.5h</li> <li>• Nombre d’heures en entreprise : 35 h</li> </ul> <p>Pour l’objectif 1: 42h                                  Pour l’objectif 2 : 21h  Pour l’objectif 3 : 17.5h                                  BAT : 24.5h</p>
<b>LIEUX</b>	<p>MFR – Le Vallon La Romagne et de Cholet</p> <p>L’établissement est accessible pour les personnes à mobilité réduite.  Nous contacter pour tout autre aménagement spécifique selon la nature du handicap</p>
<b>COUT DE LA FORMATION</b>	<p>Formation gratuite pour les demandeurs d’emploi : Financement Région dans le cadre du programme                                  Visa métiers</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>Base horaire autres statuts : 13€/h</p>
<b>RESPONSABLE DE L’ACTION</b>	<p><i>Virginie LANDREAU, Directrice adjointe et coordinatrice de la formation continue</i>  MFR Le Vallon – LA ROMAGNE  Tel : 02 41 75 61 33                                  Mail : <a href="mailto:virginie.landreau@mfr.asso.fr">virginie.landreau@mfr.asso.fr</a></p>
<b>FORMATEURS, ANIMATEURS ET INTERVENANTS</b>	<p>* <i>Formateurs de la MFR</i> : de niveau 6 - dans le domaine des services à la personne  * <i>Intervenants externes</i> : professionnels de l’aide à domicile, association en lien avec la personne âgée et les aidants...</p>
<b>SUIVI DE L’ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Feuilles d’émargement</li> <li>• Attestation de présence</li> <li>• Temps de régulation</li> </ul>
<b>EVALUATION DE L’ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certification : 1h15 d’évaluation finale</li> <li>• Evaluation de l’action (<i>satisfaction des participants</i>)</li> <li>• Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (<i>tour de table, bilan écrit...</i>)</li> <li>• Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid »</li> </ul>
<b>ATTESTATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation de fin de formation</li> <li>• Résultat de la certification : validation du Certificat de spécialisation ADVF (CCS) « Accompagner les personnes en situation de handicap à leur domicile »</li> </ul>

**PASSERELLES ET  
DEBOUCHES  
POSSIBLES****Le CCS Handicap**

- ☞ Un accès aux métiers :
- Assistant De Vie aux Familles
  - Employé familial
  - Garde à domicile
  - Auxiliaire de vie
  - ...

**Code(s) ROME :**

- K1302 - Assistance auprès d'adultes
- K1303 - Assistance auprès d'enfants
- K1305 - Intervention sociale et familiale
- K1301 - Accompagnement médicosocial

dans une structure de maintien à domicile, ou dans une structure spécialisée, étant en charge, plus spécifiquement, des personnes en situation de handicap